Compte-rendu de la réunion publique

Voillecomte le 13/03/2024 18h

Étaient présents :
Mr le Maire, Jean-Paul Huver
M Provost William, 2émé adjoint
Mme Noël Marianne 1ére adjointe
M Legree Jean-Michel, conseiller municipal
M Périnet Patrice, conseillé municipal
Mr Gouverneur Laurent, 1er vice-président et Mr Marin, vice-président et responsable du service eau de la communauté d'agglomération du grand St Dizier Der et Vallées.
M Ponty Alexandre responsable Suez
Mme Leduc Anne, Conseillère départementale

L'ARS invitée, n'a pas assister à cette rencontre, mais une réunion préalable ce même jour à 14h30, a eu lieu à la mairie en leur présence et les élus. Mme Noel soulève le problème des points de prélèvement et demande à l'ARS de prévoir des prélèvements dans les différents quartiers de la commune, directement chez les habitants. Il est rappelé que toute alerte doit être communiquée par affichage ou autre mode de communication, aux habitants. Cette dernière n'est levée que par l'ARS au regard des résultats de contrôle par prélèvement d'eau.

La qualité de l'eau desservie à Voillecomte, ne correspond pas à la qualité attendue des usagers : en effet bon nombre de foyers remarques une coloration brunâtre/jaune, une odeur de fer et/ou des dépôts. Il est constaté un encrassement des filtres de divers appareils (purificateurs, ballon d'eau chaude etc…). au regard de tous ces désagréments qui perdurent depuis plusieurs années, les habitants expriment un certain mécontentement et souhaitent obtenir des réponses à leur questionnement. Il est rappelé que la compétence de l'eau est depuis 2021, retirée aux communes et attribuée aux communautés d'agglomération.

Laurent gouverneur, informe le public présent, que des travaux seront réalisés sur le réseau, par tranche annuelle et ce sur une durée de 3 ans. Le financement est assuré par l'agglo et non par la commune. Ce projet est subventionné.

Réseau eau potable	2024	2025	2026
Bouclage lotissement pré fleuri		40 000€	
Rue du milanais partie basse		280 00 €	
Rue du milanais partie haute	500 000 €		600 000 €
Grande rue			
Rue de la croix	70 000 €		
Budget primitif total Voillecomte	1 490 000 €		

Il ajoute que la nappe d'eau actuelle s'épuise et que dans les années à venir il faudra songer à la remplacer.

Les différents intervenants ont pu expliquer tout ce qui a pu causer ces désagréments et communiquer des informations sur les travaux effectués et ceux à venir pour les prochaines années
Les derniers résultats d'analyse de l'eau sont présentés : le taux de fer, de manganèse à augmenté considérablement. Mr Ponty explique que les prélèvements ont eu lieu le jour où les travaux au niveau de la station de pompage ont débutés et que l'un d'eux a été effectué sur un ancien forage, non utilisé actuellement à la demande de l'ARS.
Mme Noel recense les personnes volontaires pour qu'un prélèvement soit fait à leur domicile. La liste sera communiquée à l'ARS.
Pour améliorer la communication, Suez s'engage à prévenir la commune des jours et heures de purges afin que chacun puisse prendre ses dispositions. Des communiqués seront diffusés via panneau pocket et la page facebook de Vivre à Voillecomte.
L'agglomération devrait revenir vers nous prochainement pour envisager une distribution de bouteilles
Le public a pu s'exprimer sur leur mécontentement. Certains demandent un dédommagement financier : Suez et l'agglo réfutent cette proposition. Il est également demandé que des bouteilles d'eau soit distribuées dans les foyers en cas de nécessité : Mr Gouverneur va mener une réflexion dans ce sens avec ses collègues pour répondre à la demande rapidement. Le délai n'est pas fixé mais il propose une nouvelle réunion publique dans un mois, pour faire le point et observé si des améliorations sont constatées suite aux derniers travaux au niveau du système de filtration.
Des communications plus précises seront faites dans les prochains bulletins municipaux.

Séance levée à 19h45